

LE TERRIER DE BERCY :

une solution pour tous les transports du quotidien

Adresse à l'attention de :

- M. Emmanuel MACRON, Président de la République
 - M. Edouard PHILIPPE, Premier Ministre
 - Mme Elisabeth BORNE, Ministre des Transports
 - M. Guillaume PEPY, Président de la SNCF
-

Avril 2018,

Le Président de la République a décidé d'accorder la priorité aux transports du quotidien.

Nous, élus locaux, Maires, Présidents d'intercommunalités, Conseillers départementaux et régionaux, parlementaires, tenons à vous faire part d'une situation grave et indigne de nos métropoles modernes, celle vécue par des millions d'usagers de trains du quotidien qui subissent tous les jours retards, annulations et conditions de transport souvent inacceptables.

Nos populations croissent et sont souvent amenées à effectuer de longs trajets quotidiens. Nos territoires contribuent largement à l'effort indispensable de construction de logements qui ne s'accompagne pas, en tout cas rarement au même rythme, du développement des infrastructures de transports adaptées.

L'attractivité de nos territoires passe pourtant nécessairement par la mise en place de solutions efficaces de transports qui redonnent confiance aux usagers du quotidien avant tout mais aussi aux actifs, aux

entrepreneurs, aux investisseurs. Force est de constater aujourd'hui que, en raison de 30 années de sous-investissement ayant engendré une vétusté aujourd'hui avérée de nos infrastructures, et de facto leur inadéquation avec le trafic actuel, le compte n'y est pas.

Aussi, malgré le développement des transports en rocade autour de la capitale, Paris et ses gares conservent une attractivité incontournable. Avec la hausse ininterrompue de la fréquentation des trains du quotidien, la saturation de l'accès à Paris constitue cependant aujourd'hui une réelle contrainte, et demain peut être une barrière.

Un projet structurant pour les territoires concernés qui pourrait, dans un coût raisonné, lever de fortes contraintes de déplacement pour près de 30 millions d'habitants : la réalisation du « Terrier de Bercy »

Nous vous sollicitons afin de vous faire part de l'intérêt inter-régional et donc national du soutien à l'investissement en faveur de nos trains du quotidien. Dans une vision de long terme, seule leur mise en œuvre permettra de sortir de la situation très dégradée que nous connaissons à ce jour. Parmi ces investissements, nous voulons vous faire part de l'intérêt partagé que nous portons pour un projet structurant pour les territoires concernés (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France) et qui pourrait, dans un coût raisonné, lever de fortes contraintes de déplacement pour près de 30 millions d'habitants : la réalisation du « Terrier de Bercy », qui permettrait la désaturation d'un réseau sous tension actuellement.

Au niveau du nœud ferroviaire complexe Gare de Lyon/Gare de Bercy, le Terrier de Bercy améliorerait considérablement la robustesse des lignes D et R (700 000 usagers quotidiens) ainsi que des trains Intercités et TER (20 000 usagers quotidiens) desservant les deux gares.

Pour renforcer l'offre à destination de Paris de près de 30 millions d'habitants, soit autant d'usagers potentiels, l'achat de nouvelles rames ne suffira pas. La mise en œuvre d'investissements est en effet rendue nécessaire afin de permettre l'accès au cœur métropolitain de la région capitale et ainsi améliorer la capacité d'exploitation des avant-gares de Paris Lyon et de Paris Bercy dont l'accès est aujourd'hui saturé.

Si le Terrier de Bercy ne saurait résoudre à lui seul toutes les difficultés rencontrées par les usagers des transports du quotidien, ce projet et, de façon complémentaire, la création d'une troisième voie banalisée entre Paris Lyon et Paris Bercy, constitueraient une réponse forte permettant d'accroître le nombre de passages de trains vers ces gares en réduisant les conflits de circulation.

Une étude a été lancée à ce sujet en 2017 par Île-de-France Mobilités et SNCF Réseau. Si les coûts demandent d'être affinés, ces travaux sont à ce jour estimés à 230 millions d'euros sur une durée de huit années. Ces délais ne sont pas, en l'état, acceptables.

Aujourd'hui, plus de 50% des retards au départ de la gare de Bercy sont liés à des conflits de circulation. Le Terrier viendrait remédier à cette situation et profitera à l'ensemble des trains desservant le complexe de Paris Lyon / Paris Bercy et qui pourront emprunter les voies « M » :

- lignes Transilien D et R
- lignes Intercités et TER
- lignes TGV

Le terrier de Bercy permettra de maintenir des trains directs vers Paris depuis toutes les branches sud du RER.

En décembre prochain, la mise en œuvre du service annuel 2019 du RER D va aussi générer des ruptures de charge sur certaines branches du sud de l'Île-de-France. Quelle que soit l'opinion que nous pouvons avoir de cette réforme de la grille de desserte de cette ligne de RER, celle-ci ne saurait justifier une pause des investissements sur le RER D qui accueille chaque jour plus de 600 000 voyageurs et dont certaines projections à horizon 2030 prévoient 900 000 usagers quotidiens !

Le terrier de Bercy permettra de maintenir des trains directs vers Paris depuis toutes les branches sud du RER.

Nous précisons par ailleurs que la mise en place du service annuel 2019 du RER D aura pour effet l'économie d'un projet s'avérant non nécessaire à ce stade : les travaux sur l'étoile ferroviaire de Corbeil-Essonnes estimés à près de 200 millions d'euros.

Par le présent courrier, nous voulons simplement toutes et tous peser pour qu'une décision favorable soit prise sur cet ouvrage qui, malgré son caractère très technique et localisé, s'avère un préalable incontournable à un accès direct pour tous, plus fiable et plus fréquent de nos habitants à Paris.

Par ailleurs, le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures remis le 1er février dernier confirme l'intérêt de ce projet et le juge prioritaire dans un calendrier ambitieux et ce, quels que soient les scénarios retenus in fine par le Gouvernement :

« Le nœud ferroviaire du secteur Paris-Lyon et Paris-Bercy souffre de multiples contraintes : nombreux cisaillements de voies, insuffisante longueur de voies et de quais, difficultés d'accès des trains aux

Nous devons donc engager, collectivement et dès cette année, la bataille de l'investissement dans les transports du quotidien.

structures techniques de maintenance et de remisage. Son rôle essentiel dans les circulations régionales, nationales et européennes appelle une action d'envergure, pour améliorer la capacité d'accueil et les conditions d'exploitation.

Le projet qui devra tenir compte des exigences liées à une insertion réussie en milieu fortement urbanisé vise à réaliser divers travaux de capacité, de sécurité et de signalisation qui serviront une meilleure performance des liaisons ferroviaires sur le secteur. La commission estime qu'il convient d'engager les travaux dans les meilleurs délais, et classe le projet en premières priorités quel que soit le scénario financier considéré. »

Nous devons donc engager, collectivement et dès cette année, la bataille de l'investissement dans les transports du quotidien. Avec le Terrier de Bercy, nous pouvons concrétiser, à l'appui d'un investissement d'infrastructure somme toute raisonnable eu égard à la longue liste de « grands projets » actuellement soumis à votre arbitrage, votre priorité en faveur des transports du quotidien.

Nous avons ici l'occasion de proposer une solution, un progrès pour une chaîne entière de transports, et ce pour plusieurs décennies. Ne passons pas à côté. Nous comptons sur vous.

Les premiers signataires :

Francis CHOUAT, Maire d'Évry, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud - **François DUROVRAI**, Président du Conseil départemental de l'Essonne, Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine - **Marie GUEVENOUX**, Députée de l'Essonne - **Manuel VALLS**, Député de l'Essonne, Ancien Premier ministre - **Jean-Louis THIÉRIOT**, Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne - **Stéphane BEAUDET**, Maire de Courcouronnes, Président de l'association des Maires d'Île-de-France - **Michel BISSON**, Maire de Lieusaint, Président délégué de Grand Paris Sud - **Laure DARCOS**, Sénatrice de l'Essonne - **Vincent DELAHAYE**, Sénateur de l'Essonne - **Vincent EBLE**, Sénateur de Seine-et-Marne - **Jocelyne GUIDÉZ**, Sénatrice de l'Essonne - **Jean-Raymond HUGONET**, Sénateur de l'Essonne - **Olivier LEONHARDT**, Sénateur de l'Essonne - **Olivier FAURE**, Député de Seine-et-Marne - **Aude LUQUET**, Députée de Seine-et-Marne - **Michèle PEYRON**, Députée de Seine-et-Marne - **Robin REDA**, Député de l'Essonne - **Michel BOURNAT**, Maire de Gif-sur-Yvette, Président de la Communauté d'agglomération du Paris Saclay, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne - **Patrick IMBERT**, Président de la Communauté de communes du Val d'Essonne, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne - **Michel LEPRETRE**, Président de l'Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre - **Louis VOGEL**, Maire de Melun, Président de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine - **Jean HARTZ**, Maire de Bondoufle, Président de l'Union des Maires de l'Essonne - **Guy GEOFFROY**, Maire de Combs-la-Ville, Député honoraire, Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne - **Catherine ALIQUOT-VIALA**, Maire de Saint-Pierre-du-Perray - **Alain AUZET**, Maire de Réau - **Eric BAREILLE**, Maire de Vert-Saint-Denis - **Jean-Pierre BECHTER**, Maire de Corbeil-Essonnes - **Dominique BOUGRAUD**, Maire de Lardy, Conseillère départementale de l'Essonne - **Dany BOYER**, Maire d'Angervilliers, Conseillère départementale de l'Essonne - **Sylvie CARILLON**, Maire de Montgeron - **Martine CARTAU-OURY**, Maire de Saintry-sur-Seine - **Marie-Claire CHAMBARET**, Maire de Cerny, Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne - **Olivier CHAPLET**, Maire de Cesson - **Olivier CLODONG**, Maire de Yerres - **Romain COLAS**, Maire de Boussy-Saint-Antoine - **Michaël DAMIATI**, Maire de Crosne - **Karl DIRAT**, Maire de Villabé - **Germain DUPONT**, Maire de Tigery - **Dominique FONTENAILLE**, Maire de Villebon-sur-Yvette, Conseiller départemental de l'Essonne - **Bruno GALLIER**, Maire de Brunoy - **Christine GARNIER**, Maire de Quincy-sous-Sénart - **Sandrine GELOT**, Maire de Longjumeau, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne - **Aurélié GROS**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne - **François GROS**, Maire du Coudray-Montceaux - **Christine JANODET**, Maire d'Orly, Vice-présidente de l'Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre - **Philippe JUMELLE**, Maire d'Étiolles - **Thierry LAFON**, Maire de Lisses - **Line MAGNE**, Maire de Moissy-Cramayel - **Eric MEHLHORN**, Maire de Savigny-sur-Orge, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne - **Yann PETEL**, Maire de Saint-Germain-les-Corbeil - **Michel PERRIMOND**, Maire de Juvisy-sur-Orge - **Marie-Line PICHÉRY**, Maire de Savigny-le-Temple - **Claude PONS**, Maire de Monthléry, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne - **Georges PUJALS**, Maire d'Épinay-sous-Sénart - **René RETHORE**, Maire de Nandy - **Sophie RIGAUT**, Maire de Saint-Michel-sur-Orge, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne - **Philippe RIO**, Maire de Grigny - **Jean-Baptiste ROUSSEAU**, Maire de Soisy-sur-Seine - **Guy RUBENS-DUVAL**, Maire de Morsang-sur-Seine - **Alexandre TOUZET**, Maire de Saint-Yon, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne - **Franck VERNIN**, Maire du Mée-sur-Seine - **Jean-Marie VILAIN**, Maire de Viry-Châtillon - **Pierre YVROUD**, Maire de La Rochette - **Damien ALLOUCH**, Conseiller départemental de l'Essonne - **Jérôme BERANGER**, Président délégué du Conseil départemental de l'Essonne - **Annick DISCHBEIN**, Conseillère départementale de l'Essonne - **Dominique ECHAROUX**, Vice-président du Conseil départemental de l'Essonne - **Ronan FLEURY**, Conseiller départemental de l'Essonne - **Martine SUREAU**, Conseillère départementale de l'Essonne - **Brigitte VERMILLET**, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne.